

# Pays Vallée de la Dore

## Sommaire :

- ✓ Édito
- ✓ Présentation du Pays
- ✓ Mieux s'organiser pour mieux se soigner

## Retour sur les principaux faits marquants :

- ➔ Santé : signature le 14 mars du contrat avec l'ARS
- ➔ Culture : mai 2012, visite des sites pressentis avec l'artiste Y.Guerin dans le cadre de l'exposition de sculpture monumentale
- ➔ Mobilité : signature de la convention avec Co-voiturage Auvergne pour la promotion d'un transport plus écologique, économique et solidaire.
- ➔ Habitat : Avril 2012 : mise en place des premiers ateliers PLH sur le territoire.
- ➔ Mai 2012 : rencontre avec le Parc Livradois-Forez pour la mise en synergie et l'optimisation de nos moyens sur un même territoire.

## Édito

*Le 27 février 2012, le Conseil d'Administration de la Vallée de la Dore a procédé au renouvellement de son bureau. Celui-ci m'a fait l'honneur d'en assurer la présidence.*

*Adjoint à Thiers au développement durable et délégué communautaire, au cours de mes mandats électifs comme dans ma carrière professionnelle dans l'industrie, j'ai toujours porté un intérêt constant à l'avenir de ce pays auquel je suis très attaché. J'ai pu mesurer la portée territoriale de nos actions, la nécessité d'élargir nos champs de réflexion et toute la force qu'amènent les synergies. A travers cette e-lettre, nous vous tiendrons régulièrement informés de nos actions, n'hésitez pas à la faire connaître et à nous faire part de vos contributions.*

## Le Pays Vallée de la Dore

Créé en 2010 à l'initiative de ses élus, le Pays Vallée de la Dore regroupe près de 75 000 habitants sur 10 communautés de communes : Entre Dore et Allier, Thiers Communauté, la Montagne Thiennoise, le Pays de Courpière, le Pays d'Olliergues, le Pays de Cunlhat, le Pays d'Ambert, le Haut-Livradois, Livradois Porte d'Auvergne et le Pays d'Arlanc.

Il a pour mission de mener une réflexion à l'échelle des bassins de vie de Thiers et d'Ambert autour des enjeux prioritaires suivants :

1. Se structurer pour gagner de la population
2. S'organiser pour mettre en valeur les ressources
3. Se positionner en Auvergne et / Rhône-Alpes
4. S'organiser pour améliorer le cadre de vie

Garant de la cohérence des aides apportées par la région, il réalise les études et les actions qui contribuent au développement et à un aménagement durable et participatif. Le travail des commissions, ou siègent élus et acteurs du territoire est déterminant (habitat, déplacements, accès aux soins, culture, ...).

### Le bureau :

- Alain Néron, Adjoint au Maire de Thiers et délégué à Thiers Co, Président. Patrick Mauboussin, Maire d'Olliergues et Délégué au Pays d'Olliergues Vice-président.
- Michel Gonin, Maire de Néronde et Président du Pays de Courpière, trésorier. Annie Gioux, Conseillère municipale à Champetières et Présidente du Pays d'Ambert trésorière adjointe.
- Paul Rodier, Maire de Viscomtat et Président de la Montagne Thiennoise Secrétaire. Dominique Hiberty, Conseiller Municipal à Cunlhat et ancien Président, devient Secrétaire adjoint.

### La structure :

Emilie Grille, Chef de Projet et Sophie Grimal, Chargée de missions culture.

## Pays Vallée de la Dore

4 Avenue Jean Jaurès  
63120 COURPIERE

04 73 53 16 91

vallee-dore@orange.fr



**5 juin 2012** : Réunion technique Auvergne +

**29 juin 2012** : Comité de concertation Auvergne +

*Rdv pour notre prochaine newsletter avec la présentation du covoiturage, information et sensibilisation à la pratique sur le Pays Vallée de la Dore.*

# Mieux s'organiser pour mieux se soigner sur le Pays Vallée de la Dore



Au printemps dernier, la Vallée de la Dore allait à la rencontre des professionnels de santé du territoire. Suite aux échanges et attentes exprimées, un programme de formation-action a été confié au cabinet Diotima et son équipe Véronique Ravon et Bénédicte Vandeweghe, et a déjà réuni près de 40 participants le 28 avril dernier.

Deux groupes de travail ont été mis en place, l'un portant sur le projet de santé, et les questions de coordination entre professionnels de santé, de l'hôpital, des nouvelles pratiques médicales, ..., l'autre groupe porte sur l'attractivité, ou comment on crée des conditions favorables à l'accueil de professionnels de santé ? Prochain rdv les 31 mai, 19 juin, 4 et 11 juillet, avant une réunion de restitution à l'automne, et la présentation d'un programme d'actions auprès des partenaires et acteurs de la santé.

### ***Le CLS en bref***

Contrat Local de Santé, issu de la loi Hôpital Patient Santé Territoire de 2009, qui encourage la contractualisation entre l'ARS et les collectivités locales en matière de santé.

Signé entre l'ARS, les villes d'Ambert et Thiers, les Centres Hospitaliers d'Ambert et Thiers, la CPAM et la Vallée de la Dore le 14 mars 2014, le CLS est le 1<sup>er</sup> en Auvergne et porte sur 5 orientations :

- 1. Éducation pour la santé dès le plus jeune âge, la promotion de la santé, les dépistages, les vaccinations et l'éducation thérapeutique du patient**
- 2. Accès aux soins (géographique, financier et culturel)**
- 3. Offre de soins hospitalière de proximité**
- 4. Accompagnement du vieillissement**
- 5. Santé mentale et addictions**

8 fiches actions ont déjà été déposées autour de l'accompagnement des patients diabétiques, la promotion et l'organisation d'une prévention dynamique des cancers du sein et colorectal, des actions de prévention favorisant une bonne hygiène bucco dentaire auprès des enfants, des actions ciblées autour des addictions, la coordination territoriale de santé, le dépistage du diabète ou encore le programme de formation Mieux s'organiser pour mieux se soigner.